



HAL
open science

Master Sociologie et anthropologie : politique, culture, migrations

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Sociologie et anthropologie : politique, culture, migrations. 2013, Université Paris Diderot - Paris 7. hceres-02029371

HAL Id: hceres-02029371

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02029371>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation du master



Sociologie et anthropologie : politique,
culture, migrations

de l'Université Paris 7
Denis Diderot

Vague D – 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Evaluation des diplômes Masters – Vague D

Académie : Paris

Etablissement déposant : Université Paris 7 - Denis Diderot

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Sociologie et anthropologie : politique, culture, migrations

Domaine : Sciences humaines et sociales

Demande n° S3MA140006671

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université Paris 7 -Denis Diderot (PRG)

- Délocalisation(s) : /

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention :

La mention *Sociologie et anthropologie : politique, culture, migrations* se décline en cinq spécialités qui articulent la sociologie et l'anthropologie. Ces disciplines constituent la base de la formation : elles sont présentes tant dans le tronc commun que dans les différentes spécialités de la formation, qu'elles soient à finalité recherche ou professionnelle. Dans l'architecture globale de la formation, trois types de compétences ont été identifiées. Des compétences transversales qui prolongent celles acquises en niveau licence (L) (capacité d'analyse et de jugement critique, argumentation, problématisation), des compétences spécifiques à la mention (sociologie et anthropologie) et enfin des compétences spécifiques à chaque spécialité sont clairement identifiées dans l'architecture de la maquette.

La mention est composée de cinq spécialités :

- La spécialité *Migrations et relations interethniques* est à finalité recherche et professionnelle. Elle vise l'acquisition de connaissances sur les questions relatives aux étrangers, aux institutions dédiées à la migration, mais aussi au repérage et au traitement de discriminations que subissent ces populations ; enfin aux relations entre migrations, genre et développement.

- La spécialité *Sociologie et philosophie politique* est à finalité recherche. Il s'agit d'une formation essentiellement bidisciplinaire en sociologie et anthropologie.

- La spécialité *Politiques culturelles* est à finalité professionnelle. Elle vise l'acquisition de connaissances et de capacités d'analyse des enjeux liés aux politiques culturelles tant à l'échelle d'une collectivité que d'une institution.



- La spécialité *Sociologie clinique et psychosociologie* est à finalité recherche et professionnelle. Le parcours professionnel s'intitule *Théorie et pratiques de l'intervention clinique dans les organisations* tandis que le parcours recherche s'intéresse à la *Clinique du changement*.

- La spécialité *Genre et changement social et politique : perspectives transnationales* est quant à elle à finalité recherche. Elle vise l'acquisition des théories critiques du genre et des perspectives postcoloniales et intersectionnelles.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

L'offre de formation est cohérente et a fait ses preuves. Si l'architecture globale de la mention a été conservée, des changements ont été apportés quant à la mutualisation des enseignements au sein d'UFR de l'établissement ou entre établissements du PRES. Désormais, 40 % des enseignements sont mutualisés contre 20 % précédemment. Des changements dans les volumes horaires ont permis également de réajuster l'éventail des enseignements. Les modifications opérées sont argumentées, en particulier le changement d'intitulé de la cinquième spécialité.

La mention permet de déterminer progressivement une spécialisation après un tronc commun en première année de master (M1) qui est largement bidisciplinaire en sociologie et anthropologie. A ce niveau, on compte cinq parcours proposant des enseignements en sociologie et anthropologie, des enseignements de spécialité et des cours mutualisés d'épistémologie des sciences sociales. En deuxième année de master (M2), dix unités d'enseignements (UE) sont proposés dans les sept parcours proposées en recherche et/ou professionnel.

La formation est ouverte à un public large, titulaire d'une licence ou d'un M1 en Sciences humaines et sociales (SHS), mais aussi aux professionnels en formation continue ou VAE (validation des acquis de l'expérience). La diversité disciplinaire de l'équipe et de la formation permet l'accueil d'un public venu d'horizons divers.

A noter qu'il s'agit de l'unique formation de l'UFR de Sciences sociales. En outre, il n'existe par d'autres formations en SHS couvrant les relations interethniques, la sociologie clinique et la psychopathologie, la sociologie et philosophie politique, les politiques culturelles et le genre. La formation est donc originale et sans concurrence même si elle apparaît hétérogène, quant bien même la sociologie critique fait le liant des spécialités que la mention regroupe.

Si les laboratoires auxquels s'adosse la mention sont clairement identifiés, en revanche les modalités concrètes de cet adossement, de participation des étudiants aux activités de la recherche manquent de précisions. Les relations établies avec les institutions publiques ou privées sont, quant à elles, clairement identifiées, mais les modalités de ces relations restent floues là encore.

Des enquêtes d'insertion ont été mises en place suite aux recommandations de l'AERES même si les fruits ne sont pas toujours visibles. En effet, les données ne sont pas disponibles pour certaines spécialités, et certaines sont anciennes (dernière enquête : promotion 2007 à 2011 selon les spécialités). Sur les chiffres disponibles, on note des taux d'insertion jusqu'à 85 % à six mois selon les spécialités, ce qui est très correct.

- Points forts :

- Mention solide et cohérente adossée à des équipes pédagogiques et à des laboratoires de recherche compétents et en rapport avec le monde professionnel pour les 3 filières concernées.
- Effort de lisibilité en direction des étudiants.
- Ouverture pluridisciplinaire.

- Point faible :

- Suivi de l'insertion professionnelle des étudiants non systématique, reposant sur des données parfois anciennes.

Recommandations pour l'établissement

Le nombre de répondants aux enquêtes d'insertion est encore faible dans chaque spécialité ce qui rend difficile l'évaluation de l'avenir des diplômés. Le rôle des associations de diplômés mises en place devrait permettre de maintenir le lien avec les promotions. Elles sont donc à soutenir comme les enquêtes ad hoc qui sont en phase de



mise en place et seraient à développer afin d'obtenir des données plus récentes et plus riches, systématisées et standardisées au niveau de la mention.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Positionnement de la mention dans l'environnement scientifique et socio-économique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : A
- Pilotage de la mention (A+, A, B, C) : A

Evaluation par spécialité

Migrations et relations interethniques

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université Paris 7 - Denis Diderot

Etablissement(s) en co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité *Migrations et relations interethniques*, à finalité indifférenciée, propose deux parcours en M2, recherche et professionnel. D'une part, elle vise à former des spécialistes destinés aux institutions privées et publiques aptes à maîtriser l'ensemble des questions liées aux flux migratoires et aux relations interethniques, en formant au repérage et au traitement des discriminations, à l'analyse des relations entre migrations, genre et développement. D'autre part, la spécialité a pour objectif de former des chercheurs sur ces mêmes questions, mais aussi à former du personnel d'encadrement dans les institutions publiques ou privées en lien avec le phénomène migratoire. Plusieurs cours sont mutualisés avec la spécialité *Genre et changement social et politique : perspectives transnationales*.

- Appréciation :

Le projet pédagogique est original dans son approche des migrations, des groupes minoritaires et des relations interethniques. Toutefois, la distinction entre voie professionnelle et recherche mériterait d'être renforcée, car la mutualisation est forte. Leur pertinence respective n'est pas remise en cause, mais leur spécificité mériterait d'être mieux distinguée, notamment au vu des mutualisations qui existent entre les deux parcours. L'adossement à des laboratoires de recherche est ici assez solide et clair, avec notamment l'UMR bi-site Unité de Recherche Migrations et Société.

Les recherches de partenariats étrangers sont à encourager dans ce type de diplômes : les échanges internationaux semblent en effet à ce stade assez ténus. Le taux de poursuite en doctorat a progressé, rendant bien compte de la dimension recherche de la formation. Le dernier taux d'insertion à 18 mois est de 84 % ; pour l'essentiel le diplôme donne accès à des fonctions d'encadrement ou d'expertise. Il semble d'ailleurs bien en lien avec les milieux socio-professionnels publics et privés (organismes de recherche et d'études, syndicats, associations, etc.) et les anciens, via une association, sont impliqués dans la partie professionnelle de la formation.

Si l'équipe d'universitaires qui intervient dans la formation est relativement nombreuse, en revanche, on peut regretter le nombre réduit d'intervenants professionnels dans une formation dont l'une des finalités est dite professionnelle, à l'exception toutefois des conférences données par les anciens. Au final, les pratiques professionnelles semblent peu présentes dans la formation. Le pilotage est fait au travers de réunions - bilans deux à trois fois par an, ce qui est bien mais mériterait d'être formalisé.

- Points forts :

- Originalité de la formation.
- Questionnement théorique et préoccupation méthodologique de la voie recherche.
- Taux de poursuite en doctorat.

- Points faibles :

- Place des professionnels limitée dans le parcours professionnel.
- Distinction peu claire entre la voie recherche et la voie professionnelle.



Recommandations pour l'établissement

Il faudrait clarifier la distinction entre les deux parcours. L'ouverture à des professionnels, la mise en maquette de cours de pratiques professionnelles devrait permettre de renforcer l'aspect professionnalisant de la formation. Quant au parcours recherche, des mutualisations plus poussées encore avec la spécialité *Genre et changement social et politique : perspectives transnationales* consolideraient le cadre théorique de la formation.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : A
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : B



Sociologie et philosophie politique

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Université Paris 7 - Denis Diderot

Etablissement(s) en co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité *Sociologie et philosophie politique* a une finalité recherche : elle vise à former des chercheurs ayant une capacité d'analyse et de réflexion pluridisciplinaire sur le politique. Il s'agit en particulier de lier l'explication sociologique des faits politiques et la compréhension de leurs enjeux. La démarche revendiquée est pluridisciplinaire. Des partenariats académiques ont été mis en place avec plusieurs établissements tels que l'Université Paris 2, l'Université Paris 8, l'Ecole Normale Supérieure de Cachan, l'EHESS-CEMS (Ecole des hautes Etudes en science sociales - Centre d'étude des mouvements sociaux).

- Appréciation :

La maquette est réellement pluridisciplinaire. Ainsi, outre des cours de sociologie, des enseignements d'épistémologie, de droit, d'anthropologie, de science politique, de relations internationales sont dispensés au niveau M1 ; des cours plus spécialisés forment l'armature du M2. On regrettera qu'à ce niveau les cours ne soient pas assurés par des personnels permanents, mais dispensés en grande partie par des allocataires ou des chargés d'enseignement. Quelques cours sont judicieusement mutualisés. La spécialité est adossée au Laboratoire du Changement Social et Politique (LCSP). Les étudiants sont impliqués dans les travaux du laboratoire et des séminaires de recherche existent en M1 et en M2 en plus du mémoire et de son suivi.

A l'exception d'étudiants de la région parisienne, on note la présence d'étudiants de province et de l'étranger qui témoigne de l'attractivité de la formation. Les taux de réussite ne sont toutefois pas pleinement satisfaisants : en 2011, les taux s'élèvent à 61 % ; ils étaient de 33 % en 2010. L'accroissement, s'il est dû à un report des soutenances des inscrits en 2010, n'est pas suffisamment élevé. Ce qui amène à s'interroger sur les modalités de recrutement en M2 qui ne sont pas suffisamment explicitées. La poursuite en doctorat est honorable en raison du manque généralisé de contrats doctoraux (six étudiants par an en moyenne ces dernières années). L'équipe est composée de neuf statutaires, cinq contractuels, et un enseignant-chercheur d'un autre établissement. Le pilotage de la formation est assuré par le responsable de la spécialité et deux responsables d'année. Des rencontres entre étudiants et équipe pédagogique ont permis de procéder à des ajustements à mi-parcours (de la maquette, notamment).

- Point fort :

- Formation recherche cohérente et pertinente en philosophie et sociologie politique : la pluridisciplinarité autour d'un objet de recherche est un atout de la formation.

- Points faibles :

- Modalités de recrutement peu claires en M2.
- Incertitudes sur le devenir des étudiants en raison de l'absence de suivi de l'insertion.
- Forte présence d'enseignants contractuels.

Recommandations pour l'établissement

Le développement des interventions d'enseignants-chercheurs statutaires dans la formation permettrait d'améliorer le suivi des étudiants et les liens entre les différents enseignements. Par ailleurs, le faible taux de réussite donne à penser que les conditions de recrutement ne sont pas suffisamment claires ni contrôlées. Enfin, un



dispositif de suivi de l'insertion des étudiants devrait être mis en place par l'équipe pédagogique car on ne sait pas ce que deviennent les 75-80 % d'étudiants qui ne poursuivent pas en doctorat à l'Université Paris 7 - Denis Diderot.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : B



Politiques culturelles

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université Paris 7 - Denis Diderot

Etablissement(s) en co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité *Politiques culturelles* a une finalité professionnelle. Elle vise l'acquisition de connaissances sur les politiques culturelles à l'échelle d'une collectivité ou d'une institution et à l'analyse des enjeux liés à ces politiques. L'angle d'approche des politiques culturelles est sociologique. La formation croise la sociologie de la culture et la sociologie des politiques publiques ce qui permet une réflexion sur le « sens des politiques culturelles ».

- Appréciation :

La formation est cohérente et solide. Les objectifs sont clairement identifiés. En niveau M1, le parcours propose des enseignements en sociologie de la culture, en anthropologie culturelle, des cours de culture et politique etc. offrant aussi une grande variété. Quelques cours sont mutualisés avec d'autres spécialités de la mention tandis que d'autres le sont avec la mention *Médiation culturelle* de Paris 3. Des enseignements « Conduite de projets culturels » marquent le caractère professionnalisant de la formation. On peut s'étonner toutefois d'absence de cours sur les « publics » des politiques culturelles. Le laboratoire auquel s'adosse la formation a une longue expérience d'analyse des politiques culturelles. Des journées d'études sont organisées par le laboratoire auxquelles participent les étudiants de la formation. Des partenariats ont été établis avec plusieurs institutions œuvrant dans le secteur. Les étudiants sont issus pour l'essentiel de Paris 7. En M2, 40 % d'étudiants viennent d'une autre formation que celle du M1 correspondant : il y a une forte attractivité de la formation au niveau M2. Toutefois on ne dispose pas d'information sur les conditions du recrutement direct en M2. Le taux de réussite est relativement faible, mais il est en hausse depuis trois ans (61 % en 2010-2011). L'insertion professionnelle est mesurée six mois après l'obtention du diplôme : elle est 51 % en 2010 pour 70 % de diplômés qui ont fait connaître leur situation (en 2009 elle est de 70 % mais le taux de réponse n'est que de 19 %). 55 % des enseignements sont assurés par des professionnels extérieurs à l'équipe pédagogique ce qui assure une ouverture de la formation au milieu socioéconomique. En matière de pilotage de la formation, on note la mise en place d'un conseil de perfectionnement pour évaluer et actualiser les objectifs de la formation et qui est convoqué au moins une fois par an.

- Points forts :

- Bonne attractivité de la formation hors Paris 7.
- Des mutualisations bien inspirées.
- Formation cohérente et pertinente dont les objectifs sont clairement identifiés.

- Points faibles :

- L'étude des publics n'apparaît pas clairement dans la formation.
- Taux de réussite et taux d'insertion qui restent faibles même s'ils progressent.

Recommandations pour l'établissement

Il faudrait réfléchir à la place de l'analyse des publics dans la formation qui pourrait être pertinente. Un effort pourrait encore être fait pour développer les outils de suivi par rapport à l'insertion professionnelle.



Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : A
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : A



Sociologie clinique et psychosociologie

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université Paris 7 - Denis Diderot (PRG)

Etablissement(s) en co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité *Sociologie clinique et psychosociologie* a une double finalité recherche et professionnelle. La spécialité propose deux parcours. Le parcours professionnel s'intitule *Théories et pratiques de l'intervention clinique dans les organisations*. Son objectif est de permettre d'élaborer un diagnostic à partir d'hypothèses théoriques et empiriques. Il prépare aux métiers d'intervenant dans les organisations et activités d'accompagnement. Le parcours recherche s'intitule *Clinique du changement* et vise l'apprentissage de l'analyse des facteurs et déterminants des évolutions des sociétés notamment en situation de crise. Il vise l'acquisition des outils de l'analyse clinique.

- Appréciation :

Cette spécialité propose une offre de formation solide et cohérente, elle a fait ses preuves depuis de nombreuses années. Les objectifs des deux parcours sont clairement définis. En ce qui concerne l'architecture de la maquette, on constate que la place des outils d'analyse est trop faible dans le parcours professionnel en dépit de la bonne présence de professionnels (autour de 50 % d'intervenants extérieurs). En revanche dans la formation recherche, on note que plusieurs cours sont mutualisés, à juste titre. Les étudiants inscrits dans le parcours recherche sont appelés à suivre le séminaire du laboratoire LCSP (Laboratoire de changement social et politique). La formation à la recherche passe par ce lien, mais il semble assez ténu.

La formation s'adresse aux étudiants en formation initiale et en formation continue. 50 % des étudiants sont en formation continue dans le parcours professionnel. En 2010-2011, 36 étudiants étaient inscrits dans la formation ; 50 % des étudiants venant d'un autre M1 que le M1 correspondant. Le taux de réussite est satisfaisant : de l'ordre de 85 % en moyenne. Le taux d'insertion à deux ans est de l'ordre de 85 %, mais le taux de réponse à l'enquête n'est pas précisé. Une enquête a également été réalisée lors des dix ans de la formation sur l'ensemble des diplômés. Sur 87 % de répondants à un questionnaire sur l'insertion professionnelle, 92 % était en activité. L'équipe pédagogique mériterait sans doute d'être renforcée afin d'accroître ses effectifs. Le pilotage de la formation semble solide. Il est assuré par une commission d'admission et des réunions de l'équipe pédagogique à laquelle participent les intervenants extérieurs.

- Points forts :

- Formation originale cohérente et pertinente.
- Forte expérience dans le domaine grâce à une équipe d'enseignants-chercheurs spécialistes du champ.

- Point faible :

- La formation reste très théorique au regard des enseignements dispensés tant dans le parcours recherche que professionnel.

Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait d'augmenter la part des outils et des méthodes dans la formation, en particulier dans le parcours professionnel, et de renforcer la formation à la recherche.



Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : A
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : A



Genre et changement social et politique : perspectives transnationales

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université Paris 7 - Denis Diderot [et Université Paris 1, Paris 3, Paris 5, Paris 13 (pour les cours de spécialisation à choisir)]

Etablissement(s) en co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité *Genre et changement social et politique : perspectives transnationales* a une finalité recherche. Elle vise la connaissance des théories critiques du genre, des perspectives postcoloniales et intersectionnelles. Elle propose des connaissances sur les thèmes de la géopolitique et de la mondialisation. Elle distingue les méthodes qualitatives et quantitatives.

- Appréciation :

Cette formation autour des questions de genre et de mondialisation est rare en francophonie et unique en France. Si la formation ouvre sur un doctorat, elle offre aussi des potentialités dans les Organisations Non Gouvernementales (ONG) notamment ou d'autres secteurs de l'activité économique, sociale et politique. On regrette la faible place des cours de méthodes. En particulier en M2, il n'y a pas de cours de méthodologie ni en analyse qualitative ni quantitative. Les séminaires de recherche ne se substituent pas à des cours de méthodes ou d'encadrement de mémoire. La place de l'anglais semble assez faible au regard de la perspective transnationale revendiquée. La formation est portée par le CEDREF (Centre d'enseignement, de documentation et de recherche pour les études féministes) : les étudiants participent à son séminaire ce qui assure une formation d'insertion à la recherche. On note l'intervention de nombreux collègues étrangers dans la formation. Des conventions d'échanges avec plusieurs établissements ont été mises en place. L'attractivité de la formation est en hausse : en 2010-2011 lors de l'ouverture de la formation, huit étudiants sont inscrits ; 11 en 2011-2012. Sept étudiants sur 11 viennent d'un autre master que le M1 correspondant. Tous semblent avoir trouvé un emploi dans le domaine de spécialité. Toutefois celle-ci est encore trop récente pour que des données d'enquêtes systématiques soient disponibles (formation ouverte en 2009-2010). La formation est pilotée au travers de plusieurs entités (jury, commission d'évaluation).

- Points forts :

- Formation innovante, originale et pertinente.
- Forte expérience de l'équipe enseignante dans le domaine.

- Points faibles :

- Le nombre d'étudiants, quoique en progression, reste fragile.
- Poursuite en thèse moyenne (zéro en 2010, deux en 2011) pour un master recherche.
- La place des outils d'analyse comme l'anglais reste faible.

Recommandations pour l'établissement

Des mutualisations plus poussées pourraient être envisagées avec la spécialité *Genre et changement social et politique : perspectives transnationales*.

La place des outils méthodologiques pourrait être plus grande et l'enseignement des langues pourraient être développé.



Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : A
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : A



Observations de l'établissement

Le Président

PIVB/NC/YM - 2013 - 183

Paris, le 18 juillet 2013

M. Jean-Marc GEIB
Directeur de la section formations
AERES
20 rue Vivienne
75002 PARIS

Monsieur le Directeur,

L'université se réjouit de la bonne évaluation globale de ses diplômés par les experts de l'AERES. Contrairement à l'évaluation de l'offre de formation menée en 2008, la présente campagne n'a pas donné lieu à une notation unique par diplôme. Ainsi, pour chacun des diplômés, un certain nombre de critères ont été notés : 76% de nos formations ont obtenu une note A+ (12%) ou A (64%) sur le critère du projet pédagogique. Ces notes ont été attribuées à des formations témoignant d'un contenu et d'une structure solides, riches et cohérents, ce dernier argument signifiant en particulier une bonne intégration de tous les parcours de licences ou de toutes les spécialités de master au sein d'une même mention. En outre, la bonne progressivité, l'adéquation entre contenu pédagogique et objectifs de la formation, ainsi que l'ouverture transdisciplinaire ont été particulièrement bien évaluées. Pour les licences en particulier, les experts ont également été attentifs au respect du volume horaire réglementaire (ISOOh sur 3 ans) ainsi qu'aux formations privilégiant le contrôle continu. Du côté des masters, les efforts de mutualisation d'enseignements favorisant le tronc commun, tout comme une bonne articulation entre M1 et M2 et un adossement solide à la recherche ont été soulignés par l'AERES tous domaines confondus.

Concernant l'insertion professionnelle et la poursuite d'études, les résultats sont un peu plus mitigés avec une répartition équivalente entre les notes A et B (39% pour chaque). S'agissant de la poursuite d'études en particulier, la variété des débouchés, en particulier après la licence, a été évaluée favorablement. En revanche, parmi les points à améliorer, les experts relèvent la faiblesse, voire l'absence de lien avec l'OVE pouvant notamment conduire à l'absence de suivi des étudiants sortis du cursus avec ou sans diplôme. De même, certaines données relatives à la poursuite d'études font partie des points à améliorer : le faible taux de poursuite dans un master Paris Diderot pour certaines licences générales, ainsi qu'un faible taux de poursuite en doctorat pour certains masters à finalité recherche.

Le critère spécifique aux licences professionnelles des liens avec les milieux professionnels a remporté une large majorité de notes A (72%). Cette bonne évaluation est justifiée par la diversification des entreprises d'accueil ou une forte implication des professionnels dans les enseignements. Les évaluations encouragent les équipes à formaliser de façon plus systématique ces liens avec les professionnels par l'établissement de conventions de partenariat, ce que nous nous engageons à réaliser promptement. Nous avons également noté la recommandation formulée par l'AERES de nous doter de moyens d'évaluation renforcés au niveau de l'établissement. Ce sera pour nous un objectif majeur.

Nous avons naturellement examiné en priorité les avis les plus défavorables afin de réexaminer dans des délais très brefs notre offre de formation se rapportant à ces maquettes. C'est sur le pilotage des formations que l'évaluation est la moins bonne avec 45% de notes B et 13% de notes C. Les principaux écueils repérés par les experts relèvent notamment d'un sous-encadrement pédagogique, de l'absence de conseil de perfectionnement ou, quand il existe, des lacunes dans sa composition (absence de représentants étudiants, d'extérieurs, de professionnels du secteur concerné). De plus, ont parfois été soulevés un soutien administratif trop faible, des dispositifs de pilotage trop « éclatés » pouvant donner lieu à un manque de coordination au sein d'une mention ou révélant un manque de communication entre différentes disciplines, ou encore remettant en question la pertinence du rattachement d'une spécialité à une mention de master.

Pour la plupart des évaluations, les réflexions des experts et les conseils dispensés ont été constructifs ; des remaniements immédiats ont été inclus dans certaines de nos réponses, nous y reviendrons. Quelques réflexions nous ont semblé plus problématiques et certaines évaluations posent réellement problème. Un échange a ainsi dû être organisé avec l'AERES.

La première difficulté est de portée générale : notre offre de formation, spécialement pour les diplômes de master, a été conçue dans le cadre de la constitution de Sorbonne Paris Cité, établissement dont le périmètre est connu depuis la constitution du PRES éponyme (2009), mais dont l'organisation et le fonctionnement continuent d'être élaborés. Il faut rappeler que pendant la construction de l'offre de formation se sont tenues les Assises de l'enseignement supérieur, suivies de l'affichage par le gouvernement de la politique générale en matière d'organisation de l'enseignement supérieur. Tout au long de ce processus s'est affirmée l'idée de la constitution de communautés d'universités et d'établissements comme un élément fondamental et structurant de l'enseignement supérieur en France, en particulier pour ce qui concerne l'offre de formation. Cette évolution, qui ne fait que poursuivre les efforts déjà engagés par le passé récent dans Sorbonne Paris Cité, a fortement animé les enseignants chercheurs dans leur conception d'une offre de formation de plus en plus cohérente sur notre site Sorbonne Paris Cité.

La perspective d'une forte convergence des formations des établissements partenaires a été intégrée par l'ensemble de la communauté parmi les objectifs à atteindre à court terme, à la demande de la tutelle comme du conseil d'administration du PRES SPC. La préparation de cette convergence, annoncée dès le mois d'octobre 2011, a fortement influencé la construction de notre offre de mentions et de spécialités de master pour le contrat 2014-2018. Elle s'incarne spécialement dans la généralisation des partenariats d'habilitation conjoints tissés entre les mentions et spécialités de master au sein de SPC. Pour Paris Diderot, ce sont plus de 30% de nos spécialités qui ont été conçues ou restructurées dans le cadre d'une co-habilitation. Ce travail de densification des partenariats au sein de SPC n'est pas achevé ; il se poursuivra désormais en fonction des normes nouvelles que fixe la loi ESR et que détailleront les arrêtés d'application relatifs aux diplômes de Licence et de Master. Ajoutons qu'un tel processus de transformation est nécessairement long et que nous sommes en quelque sorte au milieu du gué. Il y a donc lieu de souligner cette instabilité importante du contexte académique et institutionnel qui a constitué l'environnement du travail d'élaboration de notre offre de formation. Cette instabilité a eu de nombreux effets gênants sur nos projets de maquettes, qui ne nous paraissent pas avoir été suffisamment pris en compte par les expertises de l'Agence.

Par exemple, la mise en place des masters MEEF (Métiers de l'Éducation, de l'Enseignement et de la Formation) portés par les ESPE (École Supérieure de la Pédagogie et de l'Enseignement), qui incarne les difficultés que nous avons rencontrées produites par le télescopage entre les processus d'évaluation des bilans (contrat 2009-2012) et le calendrier des réformes à concevoir simultanément, a entraîné le retrait des spécialités « enseignements » qui figuraient auparavant au sein de nos mentions de master « disciplinaires » (7 spécialités). Pourquoi reprocher à certaines de ces mentions (LLCM) de ne plus mettre en œuvre de « parcours enseignement » ?

L'impression générale suivante est que l'expertise de nos maquettes de diplômes, de master en particulier, s'est inscrite dans un cadrage qui a privilégié une évaluation du bilan du contrat s'achevant. L'approche semble logique et devrait entraîner l'adhésion de la communauté. Il nous semble qu'elle a néanmoins été instruite au détriment du projet. L'offre de master de Paris Diderot compte un grand nombre de mentions et/ou spécialités en très forte restructuration, notamment du fait de la mise en cohérence de ces formations au niveau SPC. Pour certaines d'entre elles, l'évolution est telle que le dossier constitué pour le prochain contrat relève davantage d'une création (non évaluée par l'AERES) que d'un simple renouvellement. Or, c'est précisément dans le cas des dossiers de ce type que nous constatons une notation à la fois sévère et ignorante de ce contexte particulier (LLCM, Psychologie, Lettres). Ce sont les items « pilotage » qui sont évalués C alors même que le pilotage est l'aspect sur lequel a porté l'effort principal des équipes pédagogiques et des conseils de Paris Diderot. L'établissement a donc demandé le retrait de ces notes. Il serait dommageable que les maquettes qui ont fait beaucoup d'efforts pour répondre aux évolutions institutionnelles en cours se voient pénalisées parce que leurs projets ne sont peut-être pas encore totalement aboutis, du fait même des bouleversements qui sont entrepris.

Pour certaines mentions, l'évaluation surprend en raison du grand nombre d'erreurs ; des incohérences de notation s'en suivent. C'est le cas de la mention « Biologie Cellulaire, Physiologie, Pathologies » (BCPP), pour laquelle nous avons organisé un échange avec l'Agence, et avons obtenu un nouveau rapport qui après correction des erreurs factuelles a permis le retrait des notes C. Nous souhaiterions souligner que cette mention a été particulièrement exposée durant le travail de mise en cohérence de l'offre de formation au niveau SPC. D'abord, en raison du nombre important de partenariats qui la caractérisent ; ensuite, du fait du nombre tout aussi important de spécialités que la mention héberge (14). Elle devenait ainsi symbolique des possibilités de regroupements autour d'un secteur bien identifié. L'évaluation par l'AERES recommande néanmoins l'évolution vers la scission, et la mise en place de deux ou trois mentions distinctes ; anticipant les effets de la prochaine mise en place d'une nomenclature pour les mentions du diplôme de master, les responsables pédagogiques de BCPP ont été particulièrement attentifs à cette recommandation de l'expertise, et proposent d'ores et déjà le passage à deux mentions.

Il existe d'autres mentions pour lesquelles l'incompréhension de l'expertise domine. La spécialité « Energie, écologie, société » (E2S), dont les enseignements n'ont pas encore été ouverts aux étudiants (il n'y a donc aucun « bilan ») et c'est la raison pour laquelle l'item « insertion professionnelle » n'est pas expertisé) se voit ainsi reprocher le choix d'une structure des enseignements de « M2 suspendu » alors qu'elle ne revendique pas ce choix, et que ce dernier ne correspond pas à la SE proposée. Il est exact que la mention ne possède pas son M1 propre. Chaque spécialité s'appuie sur des M I associés en science dure pour la spécialité IPE, et d'une grande variété en sciences humaines et sociales pour E2S. Les spécialités et la mention sont le lieu où l'interdisciplinarité se construit avec des étudiants ayant les bases de leur discipline propre. Il s'agit d'une structure M1-M2 en « Y », somme toute très classique, et non d'une mention « suspendue ». Nous souhaiterions que les mentions et spécialités sans bilan puissent bénéficier d'une évaluation « au fil de l'eau » après au moins deux années de fonctionnement.

Quelques autres exemples significatifs méritent d'être rapidement évoqués.

Pour la licence de géographie, l'avis rendu par l'AERES a mis en évidence plusieurs points majeurs d'incompréhension. On a reproché la faible ouverture aux autres disciplines alors que 3 enseignements hors de la discipline sont proposés dès le L I. L'AERES évalue négativement un parcours Enseignement qui n'est pas proposé dans la maquette et qui semble avoir été confondu avec un parcours Majeure Géographie, Mineure Histoire destiné aux étudiants désireux de se familiariser avec les deux disciplines majeures des concours de l'enseignement d'Histoire/Géographie du secondaire et qui impose donc logiquement des UE optionnelles ET libres dans la diversité des enseignements d'histoire. Les dispositifs d'aide à la réussite, le suivi des étudiants, l'intérêt pour l'avenir des étudiants ont été jugés trop faibles. Pourtant, différentes initiatives ont été mises en place dans le cadre des enseignements de professionnalisation. Enfin, les efforts faits pour proposer des enseignements nouveaux et adaptés aux problématiques actuelles n'ont pas été relevés.

Pour la Psychologie, l'ambivalence de l'évaluation repose sur le paradoxe suivant : ce qui est reproché constitue dans un même temps ce qui a été évalué comme étant notre principale force. La licence et le master de psychologie, dont la très forte attractivité a été soulignée, reposent sur un projet pédagogique cohérent visant à former des psychologues cliniciens dont il est démontré aujourd'hui que l'insertion professionnelle est plus que louable. La formation délivrée en Licence est bien mono-disciplinaire, même si nous ne nions pas la spécificité de notre orientation clinique : la licence demeure généraliste avec notamment plus de 42% des enseignements de la L I réservés aux autres sous-disciplines de la psychologie.

Quant aux soit disant conséquences, on ne peut nous reprocher une absence de passerelles ou de débouchés clairement définis à l'issue de la L3 : l'UFR jusqu'à présent, avec l'aide des services centraux, n'a eu aucune difficulté à accompagner des réorientations qui restent exceptionnelles.

Le parcours tubulaire dénoncé par l'évaluateur allant de la licence au master est en réalité la raison principale de l'attractivité de nos formations au-delà de l'excellence scientifique et de la renommée de son corps enseignant (le projet pédagogique du Master a obtenu la note de A). En effet, la sélectivité de la licence, le sérieux du recrutement de l'équipe pédagogique mesurent la motivation et l'adéquation du projet de l'étudiant à notre formation. Nous rappelons le taux exceptionnel d'abandon en L1 de 6,85% (14 étudiants). Par ailleurs, c'est l'assurance une fois entré en licence d'obtenir un master de psychologie qui nous différencie des autres UFR de notre discipline. Nous rappelons que 96% de nos diplômés de M1 s'inscrivent en M2. 86% d'entre eux seront titulaires l'année suivante du titre de psychologue clinicien.

D'autres évaluations traduisent par contre bien souvent de réelles faiblesses structurelles qui nous ont conduits à des repositionnements portant sur les formations et sur les équipes. Le « retour d'expertise » a joué dans ce cas un rôle moteur extrêmement positif que nous tenons à souligner :

Par exemple, la maquette du Master Biogéosciences (BGS) de l'Université Paris Diderot va évoluer. L'objectif sera d'orienter le Master BGS sur les sciences de l'Environnement et l'écologie au sens large. Cette mention formera de nouvelles générations de scientifiques et de gestionnaires de l'environnement ayant une vision pluridisciplinaire du fonctionnement de la biosphère, en relation avec les composantes sociales, géologiques et biologiques des pressions anthropiques agissant sur l'environnement. Cette pluridisciplinarité nous permettra d'occuper une niche dans ce domaine qui est très peu représenté dans les autres Universités d'Ile-de-France (via des aspects tels que l'ingénierie de l'environnement, la géobiologie, l'approche sociale et géographique des problématiques environnementales), car elle se distinguera des formations Franciliennes déjà existantes en écologie fondamentale et biologie évolutive.

La SE de ce futur Master sera centrée sur les aspects pluridisciplinaires par essence de l'analyse et de la gestion des écosystèmes et de l'environnement. Ce Master déclinera cette pluridisciplinarité en proposant en M1 deux parcours :

- le parcours Géobiologie, représentant l'interface entre les sciences de l'Environnement et les sciences de la Terre, qui débouchera sur le M2 spécialité Recherche "Géochimie, Géobiologie et Environnement" de l'IPGP - Paris Diderot et ensuite sur l'ED de l'Institut de Physique du globe de Paris Diderot ;
- le parcours Environnement, avec deux colorations suivant que les étudiants se destinent ensuite à la spécialité de M2 "Ingénierie biologique pour l'Environnement" de l'UPEC, ou bien à la spécialité de M2 "Espace et Milieux" de Paris Diderot (cette dernière coloration permettant également une passerelle vers le M2 Approche Interdisciplinaire des Energies de demain, spécialité "Energie, Ecologie, Sociétés" de Paris Diderot). La coloration « Espace et Milieux » représentera l'interface entre l'environnement, l'écologie et les sciences sociales, en étant centrée sur des formations à la gestion des territoires et des ressources ; la coloration « Ingénierie biologique pour l'environnement » représentera l'interface entre l'environnement et l'ingénierie écologique, l'agronomie et les biotechnologies.

La mention Santé publique prend également en compte les propositions pertinentes des experts et propose dans ses réponses la fusion de deux spécialités, et la modification de l'intitulé d'une autre spécialité.

Au total, l'Université Paris Diderot reste évidemment très satisfaite de l'évaluation positive de l'AERES pour l'ensemble de son offre de formation. Une large part de ce succès repose certainement sur de nombreuses co-habilitations réussies dans le cadre de Sorbonne Paris Cité, mais aussi avec les établissements voisins (IPGP, UPI, UP4, UP6, UPII, UPI2, ENS, Polytechnique, Observatoire, CNAM) qui permettent de construire des formations réunissant les meilleures expertises. Un fort adossement à la recherche reste un atout déterminant dans l'élaboration de notre offre de master. De nombreuses spécialités à finalité plus professionnelle ou indifférenciée, fonctionnant pour la plupart en apprentissage par alternance, présentent des niveaux d'insertion professionnelle élevés. Elles contribuent, avec nos spécialités recherche au très remarquable positionnement scientifique et socio-économique de nos mentions de Master, qui remporte 89% de A+ et de A

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de toute ma considération.

Vincent Berger



Le Président

EVALUATION DES DIPLOMES : MASTER – Vague D

ACADEMIE : PARIS

Etablissement déposant : Université Paris Diderot

Etablissement(s) co-habité : -

Mention : Sociologie et anthropologie : politique, culture, migrations

Domaine : SHS

1° Mention

1-1 Recommandations émises sur la mention :

Au titre de la mention :

I – « Suivi de l’insertion professionnelle non systématique, reposant sur des données parfois anciennes »

La mention de Master se propose d’améliorer le suivi de l’insertion professionnelle des diplômé(e)s de deux manières. En premier lieu, par l’adoption plus systématique des dispositifs de suivi qui ont d’ores et déjà été mis en œuvre par certaines spécialités et qui ont permis de fonder un premier suivi professionnel des diplômé(e)s. A cette production de connaissance autorisée par le passage répété annuellement d’un questionnaire, sera en outre proposé un suivi plus personnalisé de l’insertion à l’issue des « M2 Pro » par l’instauration d’une relation avec chaque institution accueillant nos étudiants en stage, lorsque un PAST peut s’en charger comme dans certaines spécialités. Ainsi, et en second lieu, un *réseau de professionnels* sera plus solidement stabilisé, voire créé en tant que tel, plus propice ensuite à de possibles insertions professionnelles.

2 Spécialités

2- 1 Recommandation émise sur la spécialité : Migrations et Relations Interethniques (MIRI)

Nous avons anticipé le besoin de renforcer la distinction entre les voies professionnelle et recherche. Côté professionnalisation, nous avons commencé à compléter les conférences données par des professionnels (majoritairement des intervenants « seniors ») par des ateliers de formation aux outils de diagnostics, prolongés par des applications sur des terrains fournis par des anciens de la spécialité. Nous demandons un demi PAST pour consolider cette démarche et, si possible, l’étendre à la gestion de projets et à l’évaluation. Côté Recherche, nous souhaitons prioriser les ressources internes de l’URMIS – seul laboratoire auquel est adossé la spécialité – en associant plus étroitement les chercheurs de l’IRD qui l’ont rejoint (séminaire en M1, participation aux enseignements de M1 et de M2R...). Ceci offrira une place accrue aux thèmes 1, 3 et 4 de l’URMIS dans la formation et favorisera les opportunités de collaborations internationales. Enfin, concernant le pilotage, nous réfléchissons à l’opportunité de compléter le dispositif actuel par un conseil de perfectionnement.

Tél +33 (0) | 57 27 55 10
Fax +33 (0) | 57 27 55 11
secretariat.president@univ-paris-diderot.fr
www.univ-paris-diderot.fr

Adresse Postale
Présidence
Grands Moulins
75205 Paris Cedex 13



2- 1 Recommandation émise sur la spécialité : **Sociologie et philosophie politique**

Le développement des interventions d'enseignants-chercheurs statutaires dans la formation permettrait d'améliorer le suivi des étudiants et les liens entre les divers enseignements et les liens entre les différents enseignements. Par ailleurs le faible taux de réussite donne à penser que les conditions de recrutement ne sont pas suffisamment claires ni contrôlées. Enfin un dispositif de suivi dans l'insertion devrait être mis en place par l'équipe pédagogique car on ne sait pas ce que deviennent les 75-80% d'étudiants qui ne poursuivent pas en doctorat à l'Université Paris 7-Denis Diderot

2-2 Critères :

- projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : B

Observations de l'équipe pédagogique :

Les responsables de la spécialité « Sociologie et philosophie politique » prennent bonne note des observations de l'AERES concernant cette filière.

L'AERES note trois points faibles :

- modalités de recrutement en M2 qui expliqueraient un faible taux de réussite,
- absence de suivi d'insertion des diplômés,
- forte présence d'enseignants contractuels dans la formation

1) Absence de suivi d'insertion des diplômés et modalités de recrutement en M2

Il est indéniable que le suivi des diplômés est très insuffisant et que les conditions de recrutement en M2 ne sont pas assez explicitées. C'est peut-être faute de critères clairement affirmés que le taux de réussite est en effet très variable d'une année sur l'autre. Ce dont l'équipe pédagogique prend note afin de s'efforcer au cours du prochain quinquennal :

- de procéder à une enquête systématique sur les étudiants sortants et leur insertion professionnelle à court et moyen terme ;
- de définir explicitement les critères d'entrée en M2 et de pérenniser les réquisits de formation exigibles en fin de M1. Nous envisageons de mettre en place un entretien faisant suite à la sélection des candidats à partir de leurs dossiers, afin de mieux juger de leurs compétences et motivations.

Le pilotage de la spécialité s'en trouvera incontestablement renforcé.

2) Forte présence d'enseignants contractuels dans la formation

L'équipe pédagogique s'étonne de la remarque de l'AERES concernant un trop fort taux de personnel enseignant contractuel en M2. La phrase : « On regrettera qu'à ce niveau les cours ne soient pas assurés par des personnels permanents, mais dispensés en grande partie par des allocataires ou des chargés d'enseignement » ne correspond pas à la réalité.

L'enseignement est **en totalité** délivré par les enseignants-chercheurs titulaires de Paris Diderot à l'exception d'un cours de M2, Relations Internationales, assuré par des chercheurs associés en raison du fait que le poste libéré par le départ à la retraite de la professeure Monique Chemillier-Gendreau, qui assurait cet enseignement, n'a pas été pourvu par l'université.

Cette année, un ATER a assuré un cours suite au départ de Denis Merklen nommé Professeur à Paris III. Nous avons mutualisé (par une convention signée entre Paris 3 et Paris 7) deux cours sous la responsabilité de Denis Merklen : Sociologie politique (M1) et Classes sociales et Mouvements sociaux (M2). Cette convention inclus la

mutualisation des cours d'Art et Société (M2) impartis par Etienne Tassin et Théories du pouvoir (M2) sous la responsabilité de Numa Murard.

Une doctorante allocataire assure certes un atelier de méthodologie, mais elle le fait en accompagnement d'un professeur titulaire, les deux assurant la formation de concert à chaque séance afin que l'aspect sociologique et l'aspect philosophique soient tous les deux pris également en compte dans cet atelier.

Aucun autre enseignement n'est fait par des personnels contractuels. En revanche, nous offrons chaque année, si possible, à un des professeurs étrangers invités du CSPRP, l'opportunité d'assurer un enseignement dans le Master afin d'ouvrir ce dernier aux recherches effectuées dans les universités étrangères partenaires.

En conclusion, la note « B » en Pilotage de la spécialité semble résulter d'une erreur d'interprétation de la part des experts de l'AERES, certainement due au fait que, au-delà des enseignants qui interviennent effectivement dans le master, nous avons indiqué dans le dossier l'ensemble du vivier d'intervenants possibles, issus en particulier de notre laboratoire.

2- 1 Recommandation émise sur la spécialité : *Politiques culturelles*

I – « L'étude des publics n'apparaît pas clairement dans la formation »

Il est tout à fait possible de rendre l'étude des publics plus explicite en rebaptisant l'un des cours : « Politiques culturelles et publics de la culture ». Sur le fond, la question est en réalité d'ores et déjà largement abordée, et traitée de manière approfondie, tout au long de la formation. En effet, si la référence à l'étude des publics n'apparaît pas explicitement dans les intitulés de cours, elle est en revanche très présente dans les deux années du cursus. D'abord, par une présence importante au sein des cours dispensés : cours de M1 (« Sociologie de la culture » centré sur cette question) et dans plusieurs cours de M2 (dont le cours « Livre, lecture et écriture » où les publics de l'écrit sont abordés et mis en relation avec l'ensemble des pratiques culturelles, mais aussi le cours portant sur « l'économie du spectacle vivant », celui consacré aux « politiques culturelles locales », comme celui enfin intitulé « sociologie des politiques culturelles »). Cette présence de l'étude des publics se déploie ensuite dans un nombre important de mémoires, en raison de l'orientation des cours ci-dessus évoqués, mais aussi de spécialisations comme celles d'Anne Kupiec sur les publics de l'écrit, ou de Nathalie Montoya sur les publics et la médiation, ou de Laurent Fleury, sur la démocratisation de la culture (auteur d'articles et de livres sur la question dont *Le TNP de Vilar : une expérience de démocratisation de la culture* (PUR, 2006) et *Le cas Beaubourg : mécénat d'Etat et démocratisation de la culture* (Colin, 2007) et *Sociologie de la culture et des pratiques culturelles* (Colin, 2011), manuel présentant les approches nationales et internationales de l'étude des publics.

II – « Taux de réussite et taux d'insertion qui restent faibles même s'ils progressent »

Sur le taux de réussite : Pour améliorer la réussite et le taux de succès à l'issue de la spécialité « Politiques culturelles », les recrutements des étudiant(e)s se feront désormais sur la base de l'examen d'un **dossier**, suivi d'un **entretien**, brève audition pour juger des compétences et motivations des candidat(e)s qui auront été précédemment déjà sélectionné(e)s sur dossier.

Sur le taux d'insertion : Pour améliorer l'orientation des étudiant(e)s et l'insertion des diplômé(e)s, l'arrivée d'un PAST au sein de la spécialité « Politiques

culturelles », en septembre 2013, permettra, d'une part, **un suivi systématique des stages** et, d'autre part, **la création d'un « réseau de partenaires »** pour approfondir la professionnalisation des diplômé(e)s. Le professeur associé aura ainsi pour mission de rencontrer chaque étudiant de la spécialité « Politiques culturelles » sur le lieu de stage en présence du responsable du stage. Il accompagnera les étudiants dans la recherche de leur(s) lieu(x) de stage en relation avec leurs projets : pour ce faire sera tissé un réseau de relations avec les partenaires qui ont déjà accueilli des étudiants, et/ou sont susceptibles d'en intégrer de nouveaux. Dans ce cadre, au-delà de la convention de stage des liens plus étroits et continus seront initiés et développés. A cette occasion, et afin de continuellement améliorer la professionnalisation que le master est susceptible de proposer dans son offre de formation, sera également créé un «réseau de partenaires». Ce réseau des partenaires sera en relation avec *RéseauPro* qui, au sein de l'Université, propose offres de stages, offres d'emplois et séances d'information sur ces questions. Il aura pour mission de travailler avec l'équipe pédagogique et le conseil de perfectionnement de la spécialité « Politiques culturelles » sur l'évolution des métiers.

2- 1 Recommandation émise sur la spécialité : *Sociologie clinique et psychosociologie*

I – « La formation reste très théorique au regard des enseignements dispensés tant dans le parcours recherche que professionnel »

S'agissant du parcours professionnel

Dans l'architecture présentée dans la maquette, il est souligné par les experts de l'AERES que la place des outils d'analyse est trop faible dans le parcours professionnel. Il s'agit là sans doute d'une insuffisante visibilité et explicitation de l'offre de formation car celle-ci se caractérise précisément par le fait que plus de 50% des enseignements sont assurés par des professionnels et que 70% des enseignements sont consacrés à l'apprentissage des méthodologies, des dispositifs et des techniques d'intervention dans les organisations¹

Cette pédagogie, élaborée de longue date et qui a fait ses preuves en matière d'insertion professionnelle des étudiants, est une pédagogie fondée sur la mise en situation, d'expérimentation en groupe, de jeux de rôle, d'élaboration de l'expérience professionnelle et de suivi personnalisé dans les stages.

S'agissant du parcours recherche

Cette offre de formation dans sa spécificité professionnelle est ouverte aux étudiants de master 2 R en complément de leur cursus recherche. Nous veillerons à rendre obligatoire cette mutualisation déjà effective pour certains cours. La formation à la recherche sera également renforcée par les mutualisations liées à la réunion des deux laboratoires.

II – « l'équipe pédagogique mériterait d'être renforcée afin d'accroître ses effectifs »

¹ Pour mémoire, la liste des modules d'enseignements pratiques et méthodologiques dispensés en TPIO : méthodes d'analyse du travail ; dispositifs et méthodes d'intervention ; techniques d'analyse des discours ; dispositifs d'évaluation ; outils de conduite de réunions ; démarches des métiers de consultants ; techniques de réponse à des appels d'offre ; dispositifs d'analyse des pratiques professionnelles ; pratique de régulation dans les groupes.

Nous sommes sensibles à cette remarque. La diminution de nos étudiants en recherche n'est pas due à l'affaiblissement de la demande mais bien au fait que les postes des collègues partis à la retraite ont été affectés à d'autres composantes ou non renouvelés.

Nous œuvrons au sein du conseil scientifique de l'UFR et de celui de l'université à faire reconnaître nos besoins, dans un contexte où la demande des étudiants de s'inscrire dans un filière recherche qui ouvre à des débouchés professionnels rend l'offre de formation de la spécialité « sociologie clinique et psychosociologie » particulièrement attractive.

2- 1 Recommandation émise sur la spécialité : *Genre et changement social et politique : perspectives transnationales*

2-2 Critères :

Concernant les langues et la méthodologie, la spécialité est partiellement tributaire de choix de tronc commun décidé par l'UFR et l'établissement (mutualiser, ne pas augmenter le volume horaire des enseignements). Cependant, nous proposons :

- d'inciter les étudiant-e-s à choisir de préférence, parmi leurs options libres, des enseignements en anglais
- d'effectuer en anglais l'enseignement de M2 « Genre et pouvoir au Moyen-Orient et au Maghreb », qui se base sur une bibliographie en anglais
- de réintroduire, aussi bien pour les étudiant-e-s de M1 que de M2, dans l'UE5 (3 ECTS) un enseignement intitulé « Formation intensive en méthodologie dans une perspective de genre » (présent dans la maquette actuelle). Composé de deux journées d'études réunissant des jeunes chercheur-e-s et des chercheur-e-s confirmé-e-s, il abordera, outre l'aspect théorique et technique, l'expérience concrète (difficultés rencontrées sur le terrain et solutions apportées).

Concernant la poursuite en thèse : malgré leur souhait, le manque de ressources financières et de bourses a obligé plusieurs-e-s étudiant-e-s à retarder ce projet d'un ou deux ans.

Concernant l'effectif global de la formation : souhaitant garantir une réelle qualité d'encadrement, nous nous réjouissons que la responsable de la spécialité soit désormais HDR et qu'une MCF ait été engagée pour contribuer sur une partie de son service, à l'enseignement de la méthodologie dans une perspective de genre et à l'encadrement. Cependant, nous cherchons encore à développer nos capacités d'accueil.



Vincent Berger